

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1880 - 13 août 2004 - prix : 1 €

**Le patronat profite
du chômage
pour imposer sa loi**
**Travailleurs
ensemble
il faudra imposer
la nôtre**

**Les
hopitaux
à l'heure
d'été**

p 9

**Tati
brade
ses
employés**

p 8

**Le
Vatican
et
les femmes**

p 12

**Jeux olympiques
Une flamme qui éclaire
le monde tel qu'il est**

p 10



Sommaire

Leur société

- p 4 ■ Travailliers français, immigrés, sans-papiers même combat
■ Centres de rétention : taudis avant l'expulsion
- p5 ■ Sortir le vin de la loi Évin ? Bonjour les dégâts !
■ Ça banque pour les banques
■ Pour Total, tout baigne !
- p9 ■ Prime de canicule : le gouvernement ne tient pas ses promesses
■ Hôpital Édouard-Herriot (Hospices Civils de Lyon)
■ Hôpital Beaujon (Assistance Publique-Hôpitaux de Paris)
■ Cliniques privées : des actionnaires heureux
- p10/11 ■ La flamme olympique éclaire le monde tel qu'il est
- p12 ■ Vous connaissez la dernière du Vatican ?
■ Presse : attaques contre les salariés
■ Les moyens d'informations sont une marchandise

Les caravanes de Lutte Ouvrière

- P 10 ■ Les villes-étapes

Tribune

- p 4 ■ Artillerie Lourdes

Dans le monde

- p 6/7 ■ Irak : la démocratie musclée d'Iyad Allaoui
■ Japon : quatre morts dans une centrale nucléaire
■ Italie : morts de misère au large de la Sicile
■ Russie : le PDG-voleur et ses défenseurs occidentaux
■ Afghanistan : la France prend la succession des USA pour protéger la dictature

Dans les entreprises

- p 8 ■ Bouygues : empereur du béton et roi du travail au noir
■ Fumant ! Altadis licencie et fait des profits
■ Tati brade ses employés
■ Ascenseurs : un décret toujours en panne

• Livret d'épargne populaire

Le gouvernement s'en prend aux économies des plus modestes

La nouvelle est tombée sans grande publicité : à compter du 1^{er} août, le taux d'intérêt du Livret d'épargne populaire (LEP) a été réduit de 1 %, passant de 4,25 à 3,25 % net d'impôt et de prélèvements sociaux.

Cette décision résulte d'un nouveau mode de calcul, mis en place depuis l'été dernier par le gouvernement Raffarin. Une nouvelle donne qui vise à diminuer la

rémunération de l'ensemble des livrets d'épargne (Livret A, compte et plan d'épargne logement...).

Jusqu'à présent, les LEP avaient été épargnés. En décidant de réduire maintenant leur taux d'intérêt de 1 %, le gouvernement fait preuve de son mépris vis-à-vis des couches les plus modestes à qui le Livret d'épargne populaire est, en principe, destiné. À titre d'exemple,

pour avoir le droit d'en ouvrir un cette année, il ne faut pas avoir payé plus de 683 euros d'impôt au titre de l'année 2003. Quant aux gains, ils sont forcément limités puisque le montant de ces livrets est plafonné à un maximum de 7 700 euros (environ 50 000 F.

En réduisant de 1 % le taux d'intérêt des LEP, le gouvernement diminuera donc de quelques

euros, voire de 77 euros, les intérêts perçus par ceux qui ont pu placer le maximum autorisé. Pas de quoi rétablir l'équilibre des finances de l'État, qui garantit la rémunération de ces livrets ! En revanche, le gouvernement satisfait une revendication des banquiers qui, jusque-là, estimaient ne pas gagner assez d'argent avec ce type de dépôts.

Roger MEYNIER

Chère armée

Lors de la discussion de préparation du budget de l'État pour 2005, le ministre des Finances et de l'Économie, Sarkozy, avait annoncé haut et fort que tous les ministères devraient se serrer la ceinture et qu'il n'était pas question qu'ils dépassent le budget qui leur était attribué. En regardant de plus près, la réalité sera bien différente... pour certains.

Si les services rendus à la population seront effectivement réduits puisqu'il y aura 8000 postes de fonctionnaires en moins, dont 3500 enseignants, l'armée verra de nouveau son budget augmenter confortablement puisque le budget de la Défense se voit octroyer 700 millions d'euros en plus de ce qui était déjà prévu. Ce qui porte l'augmentation de son budget à près de 5 %. Et ce, après avoir

bénéficié d'une augmentation de 7,5 % en 2003 et 4,3 % en 2004.

Les employés des services publics réellement utiles à la population sont montrés du doigt par les politiciens de droite qui leur reprochent leur soi-disant « manque d'efficacité », voire leur « manque de rentabilité » sans jamais, d'ailleurs nous préciser comment on peut calculer la « rentabilité » d'une infirmière, d'un

facteur ou d'un enseignant. Par contre, les militaires, dont l'inutilité en ce qui concerne le service rendu à la collectivité n'est plus à démontrer, sont les chouchoux de ce gouvernement qui, en augmentant le budget militaire, cherche à la fois à flatter son électorat et, en même temps, à distribuer l'argent public aux fabricants d'armes.

Pierre CUMIN

• PARIS XIX^e

Une bavure meurtrière

Samedi 7 août, une manifestation a rassemblé de 3 à 400 personnes dans le quartier Jaurès-Stalingrad de Paris pour réclamer que la mort d'Ibrahim Kaba, un jeune Gambien de sept ans, ne soit pas oubliée, et qu'un procès ait lieu.

Le 26 juin, dans le quartier Laumière du XIX^e, un policier, dans son logement, a tiré avec son arme de service une balle qui, en traversant une cloison, a atteint ses voisins. Le jeune Ibrahim, touché à la tête, est mort et sa cousine de deux ans a été blessée à la cuisse.

Ce drame avait fait la Une des journaux télévisés. Villepin avait exprimé sa vive émotion, sa tristesse et

les problèmes de manque de formation des policiers... Puis, plus rien.

La famille de la victime n'a reçu aucunes condoléances, aucune aide matérielle ni conseils des pouvoirs publics. Elle a même été tenue à l'écart de l'enquête, au point qu'elle n'avait même pas porté plainte dans un premier temps.

Cette manifestation, à l'initiative de la famille, des proches et d'associations (comme le Parti Kémite) rassemblait essentiellement des familles et des adolescents d'origine africaine. Elle dénonçait le silence des autorités sur cette affaire et leur volonté de l'étouffer.

De nombreuses pancartes récla-

maient que la justice soit la même pour tous, que l'on soit pauvres ou riches, noirs ou blancs, et dénonçaient la justice à deux vitesses qui condamne lourdement les petits délinquants d'origine immigrée mais libèrent sans les poursuivre les policiers responsables de bavures mortelles.



Arç

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron
153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL et VILLE :

COMPLÉMENT D'ADRESSE

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de :

Règlement :

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprises
du 9 août 2004

Les plus forts ne seront pas toujours les mêmes



Depuis la fin juin, des camarades de Lutte Ouvrière consacrent une partie de leurs vacances à organiser des caravanes, du type caravanes publicitaires, pour populariser nos idées, les défendre et surtout pour rencontrer la population des villes ouvrières. Ils parcourent pratiquement toutes les régions de France. Ils s'arrêtent de ville en ville pour installer, avec l'autorisation des mairies, un parasol de marché. Ils veulent discuter avec le maximum d'habitants, faire connaître nos idées, notre programme et les revendications de la classe ouvrière que nous considérons indispensables.

Partout, nous avons pu réellement nous rendre compte que tous les travailleurs n'étaient pas partis en vacances. Même l'industrie du tourisme, les hôteliers des bords de plage ou d'ailleurs ressentent le fait que les classes populaires vont de moins en moins en vacances ou, même si elles y vont, c'est de moins en moins longtemps.

Ce ne sont évidemment pas les hôteliers et restaurateurs, à qui le gouvernement vient de faire des cadeaux, que nous plaindrons. Mais c'est quand même l'indice que les conditions d'existence des travailleurs se détériorent.

Nos camarades ont rencontré ceux qui travaillent durant l'été. De nombreuses entreprises tournent quand même. À leurs portes, nos camarades ont engagé des discussions complétant celles qu'ils avaient sur les marchés des mêmes villes ou dans les quartiers populaires.

Ce qui ressort, c'est bien sûr la démoralisation devant la lâcheté et l'arbitraire du patronat. La plupart le trouvent odieux mais se disent résignés. L'exemple de l'usine Bosch de Vénissieux, qui a fait un chantage à la délocalisation pour faire accepter l'allongement de la semaine de travail pour le même salaire, paraît scandaleux à tous. Mais tous craignent que cela se généralise. Partout on nous dit que le patronat, même le petit, se croit tout permis. On nous a cité le cas d'un patron qui procédait à des

licenciements neuf par neuf pour éviter d'avoir à faire un plan social, obligatoire à partir de dix licenciements. L'arrogance de certains patrons et de certains chefs augmente aussi.

Ce que nous disons à ceux que nous rencontrons, c'est que les travailleurs craignent les délocalisations, bien plus que le patronat ne pourra en réaliser. Tout ce qu'il pourra faire, c'est un chantage, mais peu d'entreprises pourraient se transporter en Chine, en Inde ou même en Europe de l'Est.

La crainte des licenciements et du chômage est d'autant plus présente que ce gouvernement réactionnaire et cynique a réduit la durée des allocations de chômage alors que chacun sait qu'après un certain âge on ne retrouvera pas facilement du travail.

Le comble, c'est qu'on nous dit que, depuis plusieurs mois, il y a une reprise économique en France et même aux USA. Et toute la presse économique de s'interroger sur le fait que cette reprise économique ne s'accompagne pas d'une reprise de l'emploi. Et chacun y va de son explication.

Mais l'explication est simple : ces dernières années, le patronat, aidé par le gouvernement, a réussi à intensifier le travail, à en faire plus avec moins d'ouvriers et d'employés. Alors, même une reprise économique ne l'oblige pas à créer des emplois. Le patronat va s'efforcer de continuer dans la même voie et d'exiger des journées et des semaines de travail plus longues, pour des salaires sinon plus bas, du moins pas augmentés. La reprise, rien que pour lui, s'accompagnerait alors d'une aggravation des conditions de travail, mais pas d'une réduction du chômage.

Alors, ce que nos camarades disent, c'est que si le patronat a profité du chômage pour imposer sa loi, à la rentrée, la reprise aidant, peut-être que c'est nous, les travailleurs, qui pourrions imposer la nôtre. Et imposer notre loi, ce sera arrêter le travail, en lui faisant perdre de l'argent s'il ne cède pas à nos justes revendications.

Si nous avons alors cette occasion de pouvoir nous montrer les plus forts, ne la ratons pas.

Arlette LAGUILLER

La voix de son maître

Dans un rapport daté du 3 août, le FMI recommande à l'Europe de travailler davantage, en critiquant les politiques de l'emploi des différents États européens.

« Les politiques menées ont conduit à ce qu'il soit moins cher et plus facile pour les personnes de ne pas travailler plutôt que de travailler », explique le rapport. Un peu plus loin, on peut y lire : « Nous pensons qu'il convient de faire exactement l'inverse, de changer cette mentalité et laisser les gens travailler. » Pour cela, le FMI affirme qu'il faut, entre autres choses, reculer l'âge de la retraite.

En clair, les chômeurs sont des assistés et des fainéants ! À croire qu'aucun licenciement n'a eu lieu ces

dernières années et qu'il n'y a qu'à se présenter chez un employeur pour avoir un emploi !

Mais, le FMI n'est pas désespéré pour autant. Des gens bien existent et le FMI les a rencontrés du côté des patrons européens qui s'attaquent aux 35 heures en Allemagne ou en France comme ceux de Bosch, de Siemens ou de Mercedes. « C'est une bonne réponse, a-t-il dit, et les syndicats ont compris aussi que c'était la réponse appropriée. »

Cirer les pompes déjà reluisantes de la bourgeoisie : on pouvait difficilement faire mieux.

Philippe DIROUL

Les statistiques escamotent les chômeurs

Ce n'est un secret pour personne : les statistiques officielles du chômage ne reflètent que très partiellement la réalité, comme le montre une nouvelle fois une enquête réalisée par l'Unedic qui précise que seules 47,7 % des personnes sorties des listes de l'ANPE en novembre 2003 ont retrouvé un emploi. Cette proportion ne cesse de baisser d'année en année : elle était de 59,7 % en novembre 2000. Cela signifie que de plus en plus de personnes peuvent être au chômage sans apparaître dans les statistiques officielles. Plus du quart des chômeurs

sortis des listes sont, en fait, toujours des demandeurs d'emplois, non indemnisés.

À défaut de créer des emplois dans les services publics et de contraindre le patronat à embaucher, le gouvernement continue donc à manipuler des statistiques mensongères et à discourir sur « la priorité à l'emploi ». Mais il aura beau faire, les « chômeurs invisibles » existent bel et bien et sauront lui rappeler un jour leur existence bien réelle.

Anne NAREC

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Artillerie Lourdes

La visite du pape en France n'avait pas encore débuté que déjà les médias donnaient à l'événement une couverture aussi complaisante que saugrenue. Et de débattre de l'authenticité des miracles survenus à Lourdes ! Comme si le nombre des guérisons soi-disant miraculeuses s'écartait en rien de la statistique des hôpitaux ! On cherche en vain des voix pour s'indigner de l'exploitation éhontée de la détresse des malades et de leur famille sur laquelle repose toute cette mascarade. Le miracle, c'est qu'elle rapporte ! Cette petite Mecque catholique va voir affluer 300 000 personnes qui achètent des bondieuseries, mais aussi dorment, mangent, boivent, etc... Autant pour les tour-opérateurs, restaurateurs, hôteliers. Sans compter les recettes publicitaires de la chaîne de télé France 2 - publique s'il vous plaît - qui couvre l'événement pour le monde entier (certes ombragé par les jeux d'Athènes).

Wojtyla (« Jean Paul II » pour les intimes) sera reçu par Chirac, puis escorté jusqu'à la grotte magique par Bayrou et Douste-Blazy : il faut dire que la droite aurait bien besoin d'un miracle pour se relever de ses déboires électoraux. Ou peut-être le ministre de la Santé devrait-il aiguiller sur Lourdes tous ceux que sa réforme de l'assurance-maladie aura privés de soins médicaux dignes de ce nom. Et ce petit monde politicien de n'être guère rebuté par le thème moyenâgeux de la visite pontificale : les 150 ans de la promulgation du dogme de l'immaculée conception, selon lequel une femme aurait procréé sans rapports sexuels. Voilà plus de 2000 ans que la petite Marie a réussi à leur faire croire ça !

Mais par-delà ce Disneyland de Lourdes, il y a le rôle réactionnaire de l'Église catholique. Au service de l'ordre social dominant. Jusqu'à aujourd'hui, elle s'illustre par la collusion ouverte des sommets de sa hiérarchie avec la droite extrême à l'échelle internationale : depuis le soutien aux commandos anti-avortements aux États-Unis jusqu'à la canonisation de Josemaria Escriva de Balaguer, fondateur de l'Opus Dei, l'aile religieuse du franquisme espagnol. Et il n'y aura pas grand monde à Lourdes, parions-le, pour gâcher la grand-messe médiatique en rouvrant l'épineux dossier du soutien de l'Église au courant extrémiste Hutu lors du génocide rwandais de 1994, et de la protection apportée par les réseaux du Vatican à différents ecclésiastiques rwandais recherchés par les tribunaux internationaux au titre de leur complicité dans ces massacres.

Car l'église catholique n'est pas seulement une force spirituelle. Elle est une énorme puissance matérielle, un genre de gros trust mondial, avec ses filiales et

autres sous-traitantes. Ce sont des terres, un immense parc immobilier, des banques, des empires de presse ou autres médias, du fric, des hommes qui ne sont pas tous de malheureux curés de campagne sans le sous. Les églises chrétiennes, la catholique ou ses descendances directes protestantes, restent celles des seigneurs, des Chirac ou des Bush. Ce dernier prête serment sur la bible, et prie avant d'envoyer ses soldats tuer ou se faire tuer, torturer ou se faire torturer, aux quatre coins du monde ! La bénédiction divine est toujours là !

Certes aujourd'hui, il y a de la concurrence entre trusts religieux pour se disputer l'influence dans le monde et spéculer sur l'inculture que les impérialistes occidentaux entretiennent dans leurs ex-colonies ou États sous leur domination. L'appareil catholique et ses vieilles dissidences évangélistes venues d'Europe, sont concurrencées par les institutions musulmanes voire islamistes, juives, bouddhistes, etc. Le résultat, c'est que le monde - et surtout aujourd'hui le tiers monde - est quadrillé par des escouades de prêcheurs qui encadrent, contrôlent, dans le but de tenter de contenir les réactions des populations exploitées. La crédulité des plus pauvres, qui repose sur l'illettrisme et l'ignorance dans lesquels ils sont maintenus, assure le succès de ces curés, imams ou autres rabbins.

Le Vatican reste le premier prêcheur de la soumission à l'ordre établi. Il vient encore d'exprimer sa hargne à l'égard de ceux qui cherchent à s'émanciper par une diatribe contre les féministes, à vrai dire contre les femmes qui ont lutté pour leur égalité sociale et la liberté de disposer de leur corps. Tant le culte des préjugés et l'oppression de la femme, par la croix ou le voile, sont des moyens d'imposer à tous l'oppression sociale.

Heureusement, des générations de militants, notamment socialistes et communistes, ont lutté pour l'émancipation de leur classe et l'égalité des sexes. C'est loin d'être gagné, certes. Les puissants de ce monde, comme les Chirac, Bush ou Sharon, continuent à parader aux côtés de leurs églises et démagogues religieux en tous genres, pour mieux canaliser la colère des plus pauvres. Mais l'exploitation moderne, brassant plus que jamais les peuples, jetant sur les mêmes chantiers ou usines les travailleurs venus du monde entier, ne peut que nous aider à faire grandir une autre conscience, la conscience de classe et de la nécessaire émancipation sociale.

Julien FORGEAT

Convergences Révolutionnaires n° 34 (juillet-août 2004) - bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Accidents du travail et maladies professionnelles : faux frais de l'exploitation pour le patronat et l'État.

Articles : L'alliance LO-LCR après « l'échec » électoral - La réforme de l'assurance maladie va-t-elle passer comme une lettre à la poste ? - Belgique : vote obligatoire pour scrutin sans enjeu - Irak : le blanc-seing de Chirac à Bush - Israël : quand Jérusalem succède à Johannesburg.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1 an : 9 € ; de soutien : 15 €) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

Travailleurs français, immigrés, sans papiers, même combat

Samedi 21 août, à l'appel de la Coordination nationale, aura lieu à Paris la traditionnelle marche des sans-papiers, de la République à l'église Saint-Bernard.

Pour redire que huit ans après les coups de hache du gouvernement Juppé contre les portes de cette église occupée, rien n'a changé, même si pendant cinq ans il y a eu une Assemblée et un gouvernement de gauche ! Pour réaffirmer que des travailleurs sans papiers sont toujours mobilisés pour réclamer leur régularisation, leurs droits et défendre leur dignité.

Le gouvernement Chirac-Raffarin, qui mène une politique d'agression contre tous les travailleurs, n'épargne pas les travailleurs sans papiers.

Son but : briser ce mouvement de résistance représentant des centaines de milliers de travailleurs pour qu'ils retournent dans l'ombre du travail clandestin ou quittent le territoire.

Ses moyens : intimider, réprimer ceux qui osent lutter ouvertement pour leur régularisation.

Ainsi, suite à la rafle de 1986 des six cents manifestants du square Séverine à Paris le 4 juillet, vingt-six ont été retenus en centre de rétention. Grâce à l'inter-

vention de plusieurs avocats, seize ont pu être libérés, mais dix ont été expulsés, laissant familles et enfants ici ; parmi les expulsés, deux nécessitaient pourtant des soins médicaux ! Le dixième expulsé, un Marocain, a été mis de force dans l'avion, le vendredi 6 août, trente-deux jours après son incarcération. Pour bien démontrer que la nouvelle loi de Sarkozy sur les trente-deux jours de détention maximum s'appliquait, à l'heure près !

Autre exemple, l'arrestation le 22 juillet de trente demandeurs d'asile... convoqués par la préfecture de police de Paris à la suite de leur demande de réexamen de leurs dossiers ! Depuis, ils ont été libérés de ce traquenard grâce à l'intervention du GISTI.

Lutte Ouvrière appelle à cette manifestation du samedi 21 août, 14 h à République

Soyons nombreux aux côtés de nos camarades réclamant la régularisation de tous les sans-papiers et le respect du droit d'asile.

Centres de rétention

Des taudis avant l'expulsion !

Un rapport, encore un, sur la situation des centres de rétention administrative met de nouveau en lumière les conditions dans lesquelles sont hébergés les étrangers en situation irrégulière ou en attente de régularisation ou d'expulsion. Il existe en France 25 centres de ce type, mais seulement sept d'entre eux répondent aux normes minimales d'équipement et de confort édictées en 2001 par l'État lui-même.

Depuis les lois Sarkozy, qui ont aggravé la répression contre les sans-papiers, on peut être détenu dans ces centres de rétention 32 jours au lieu de 12 auparavant. Du coup, ils sont encore plus saturés. Les chambres sont surpeuplées et, bien souvent, il n'existe pas d'espaces permettant aux familles de rester ensemble. À Marseille, les femmes sont logées à part mais sans espaces collectifs. Elles sont obligées de rester dans leur chambre quasiment en permanence, même pour les repas. La situation est plus grave encore dans les DOM-TOM : ainsi, à Cayenne, en Guyane, les détenus n'ont pas de matelas pour dormir !

Outre le problème de la surpopulation, les centres manquent d'équipements indispensables : accès aux soins, téléphone, salle de loisirs ou même espace de promenade. Les locaux, mal entretenus, ne sont absolument pas pré-

vus pour une telle utilisation. Ces conditions de vie alimentent dans ces centres un climat de désespoir mais aussi de violence contre les plus faibles, contre les femmes, ou entre communautés.

Ce traitement, imposé à des gens qui n'ont pas commis d'autre délit que celui de fuir la misère ou les affrontements armés dans leur pays, est inhumain. D'après le président de la Cimade, association d'aide aux étrangers, « si le comité européen contre la torture se rendait dans certains centres, la France serait condamnée ». Le ministère de la Cohésion sociale prépare un décret instaurant de nouvelles normes d'équipement de ces centres. Sauf que le précédent décret, celui de 2001, n'est toujours pas appliqué aujourd'hui. Alors, qu'attendre du suivant ?

Le gouvernement parque les sans-papiers dans de véritables prisons-taudis et multiplie les expulsions, y compris celles d'enfants ou de gens menacés de mort dans leur pays. Dans les cars de police qui les transportent du centre de rétention à l'aéroport d'où ils vont être expulsés, ces hommes et ces femmes peuvent lire sur le fronton des établissements publics les mots « Liberté, Égalité, Fraternité ». Des mots, rien que des mots !

Anne NAREC

Sortir le vin de la loi Évin ? Bonjour les dégâts !

Le débat sur le vin est relancé. Pas étonnant dans un pays qui se situe au second rang mondial pour sa production, derrière l'Italie (et au premier rang en ce qui concerne la consommation) et qui dispose au Parlement d'un puissant lobby dans ce domaine. Ce sont d'ailleurs cinq députés et sénateurs UMP, élus des régions viticoles, qui ont remis, il y a quelques semaines, au Premier ministre, un Livre blanc dans lequel ils demandent un adoucissement de la loi Évin.

Ils proposent de faciliter les promotions collectives et un

certain nombre de facilités fiscales afin de réhabiliter le vin, dont l'image serait, selon eux, pénalisée. Il faudrait, disent-ils, reconnaître que le vin est un élément constitutif de notre civilisation, doté de vertus nutritives. Derrière cette prose à la gloire de Bacchus, le dieu romain de la vigne, fermentent des intérêts plus matériels : la France qui absorbe plus de 60 % de sa production, connaît ces derniers temps un tassement de la consommation et en 40 ans, celle du vin a globalement chuté de moitié. Et comme le hasard fait bien les choses, un des

rédacteurs du Livre blanc est lui-même viculteur...

Ce qui est curieux, c'est que la loi Évin, en vigueur depuis 1991, n'interdit pas la publicité pour le vin mais la réglemente. Auraient-ils abusé du jus de la vigne ? Pour le moment - et c'est tant mieux - le gouvernement, par la voix de son ministre de la Santé, Douste-Blazy, ne semble pas prêt à céder devant leurs récriminations et vient même de se déclarer favorable à « l'obligation d'un message à caractère sanitaire ».

Désormais les collègues et

les lycées devront consacrer une séance d'information annuelle aux dangers de l'alcool, notamment pour les femmes enceintes. L'information devrait d'autre part figurer sur l'étiquette des bouteilles. Il est en effet scientifiquement établi que la consommation - même faible mais régulière - pendant la grossesse fait courir des risques au fœtus et constitue une cause majeure de retard mental et de croissance. 5 000 à 7 000 bébés seraient ainsi atteints de troubles sévères chaque année.

Mais les auteurs du Livre

blanc n'ont pas dit leur dernier mot. L'un d'entre eux déclarait, juste après avoir présenté le Livre blanc : « On a eu une écoute très attentive du Premier ministre, qui nous a dit que le gouvernement ne laisserait pas lettre morte ce livre et qu'il en tirerait des conclusions dès l'automne ». Ce n'est certainement pas là une parole d'ivrogne, mais plutôt parole de fin connaisseur des pratiques gouvernementales, toujours prêtes à venir en aide aux lobbys patronaux.

Dominique MATHIEU

Gros actionnaires : l'été de tous les profits

Les patrons et actionnaires des grandes sociétés françaises peuvent partir de bonne humeur en vacances, pour ceux qui n'y sont pas toute l'année, puisque les résultats d'exploitation semestriels en cours de publication sont très bons.

Malgré, ou à cause des plans de licenciements, des fermetures de sites, les profits et chiffres d'affaires finalement déclarés sont à la hausse. Des augmentations de rentabilité et de développement sont promises aux actionnaires par toutes ces sociétés afin d'attirer de nouveaux capitaux.

À l'exemple de Bouygues qui, la semaine dernière, a annoncé la distribution d'un dividende exceptionnel de 1,7 milliard d'euros à ses actionnaires, d'autres sociétés comme PSA, Dassault-Systèmes, Technip ou Unibail envisagent de faire de même, ayant, comme elles s'en vantent, de l'aisance financière !

Les entreprises du CAC 40 ont accru de 20 % la somme des dividendes versés à leurs actionnaires. Déjà, en 2003, ces 40 entreprises leur avaient versé 37 milliards de bénéfices !

La page financière de la presse se félicite de ces chiffres : *Les Échos* et *Le Figaro* soulignent « la belle santé des grands de l'industrie française », « les groupes français savourent la croissance », « une bonne fortune partagée par les actionnaires ».

EADS-Airbus affiche plus 66 % de résultat d'exploitation, soit 985 millions de profits pour

ce premier semestre 2004, Renault plus 188 %, Schneider Electric plus 30 %, Michelin plus 9 %.

Autant de profits réalisés dans le monde entier, avant tout sur une surexploitation des travailleurs et pas par un développement de la consommation. Par des licenciements collectifs comme chez Danone, 863 millions de bénéfices, STMicroelectronics, 259 millions.

Il y a aussi les groupes qui affichent moins de profits à distribuer, et qui les utilisent soit pour se désendetter, soit pour améliorer leur rentabilité future comme Peugeot, France Télé-

com ou Vivendi Universal.

Les actions des sociétés citées ont progressé de 5 à 12 % au cours de ce dernier semestre qui, pourtant, n'est pas exceptionnel !

Oui, de l'argent il y en a dans les coffres du patronat et dans ceux d'une minorité de gros actionnaires.

Ces richesses produites par le travail des salariés, elles, devraient servir à financer les services publics, et à permettre aux travailleurs, aux chômeurs, aux retraités et à leur famille de vivre décemment.

Pierre CUMIN



Pour Total, tout baigne !

Le pétrolier Total a annoncé, jeudi 5 août, une augmentation de 22 % de son bénéfice semestriel à 2,16 milliards d'euros. Cette augmentation tient à la hausse de 3,7 % de sa production mais aussi et surtout à la hausse spectaculaire du prix du pétrole au cours des derniers mois et suit celle de l'année passée déjà très conséquente.

Le nom de Total a été associé ces dernières années à deux catastrophes. Celle de l'*Erika* en 1999 au large des côtes bretonnes et pour laquelle Total n'a versé qu'une aumône, et celle

d'AZF à Toulouse dans laquelle des milliers de familles ont été touchées et n'ont quasiment rien reçu, à ce jour, venant de l'entreprise.

Total augmente ses bénéfices et les distribue à ses actionnaires et ce sans aucune utilité sociale alors que cet argent revient de plein droit aux sinistrés de l'*Erika* et aux victimes d'AZF. Les profits de Total, comme ceux que bien d'autres groupes affichent d'une manière si ostensible, ne sont rien d'autre que les trophées du parasitisme.

David MARCIL

Ça banque pour les banques !

Les résultats des banques ne sont pas en reste. BNP-Paribas réalise un bénéfice de 2,16 milliards d'euros, en hausse de 40,6 %, tandis que la Société Générale affiche un bénéfice net de 1,17 milliard d'euros en hausse de 31,6 %.

Depuis des années, les banques ont pris l'habitude de placer des services de plus en plus nombreux aux particuliers. Le système consiste à facturer plus cher des services déjà existants ou de rendre payants ceux qui étaient auparavant gratuits.

Une des astuces c'est de vendre des « packages bancaires » que les clients utilisent peu, voire pas du tout, comprenant par exemple des chèques de banque dont les particuliers ont un usage peu fréquent. Une autre est de faire payer les retraits par carte bleue dans les

banques concurrentes. Les banques ont aussi supprimé ces dernières années les retraits des sommes d'argent dans beaucoup de guichets, ce qui leur a permis de supprimer des postes d'accueil de la clientèle, obligeant ainsi les clients à avoir recours aux distributeurs automatiques pour effectuer leur retrait. Sans parler de la mise en place de plus en plus massive de services payants d'assurance bancaire que les conseillers tentent maintenant systématiquement de placer à chaque ouverture ou modification de compte.

L'augmentation des profits des banques n'est donc que la conséquence du vol de plus en plus massif pratiqué sur les clients et utilisateurs autant que sur les économies de personnel.

David MARCIL

• Irak

La démocratie musclée d'Iyad Allaoui

Un peu plus d'un mois après son intronisation à la tête du « gouvernement souverain » de l'Irak, le premier ministre Iyad Allaoui poursuit sa tentative de prise en main du pays, et il n'y va pas par quatre chemins.

Cet homme, ancien du Baas – le parti de Saddam Hussein – qui est un collaborateur de longue date de la CIA et à qui les autorités d'occupation américaines ont confié le gouvernement irakien, a annoncé samedi 7 août le rétablissement de la peine de mort. En même temps, la nouvelle police irakienne, appuyée par l'armée américaine, tentait d'anéantir les milices de « l'armée du Mahdi » de Moqtada El Sadr. Celles-ci, qui résistent à son pouvoir dans la ville de Najaf, auraient eu selon le gouvernement des centaines de morts, ce qu'elles contestent.

En tout cas, le message du gouvernement d'Iyad Allaoui est clair : il veut mettre à la raison toutes les milices et les chefs locaux qui contestent son autorité, et il ne reculera pas devant les moyens. Les photos publiées dimanche 8 août par un journal américain, montrant des membres de la police irakienne se livrant à des tortures sur des pri-

sonniers, y compris sur un adolescent de quatorze ans, le confirment d'ailleurs : la police du nouveau régime est en train de prendre le relais des troupes américaines, avec les mêmes méthodes. La différence est peut-être qu'elle aura les moyens d'éviter à l'avenir que des photos de ses sévices ne fassent le tour de la presse mondiale, comme cela avait été le cas, il y a quelques mois, pour les tortures infligées par l'armée américaine.

Le nouvel « homme fort » irakien réussira-t-il ? Si ce n'est pas le cas, il restera toujours aux dirigeants américains la ressource de le mettre au rancart, comme c'est maintenant le cas pour un « homme fort » précédent, Ahmed Chalabi, contre lequel un juge irakien vient de lancer un mandat d'arrêt pour une affaire de fausse monnaie.

Chalabi était pourtant notoirement connu comme un financier véreux, ce qui n'a pas empêché les États-Unis de le mettre en avant pendant des mois et même de s'appuyer sur ses « renseignements » sur la présence de prétendues « armes de destruction massive » en Irak pour déclencher la guerre. Mais c'est aujourd'hui que Chalabi est tombé en disgrâce que l'on découvre des accusa-

tions contre lui, voire qu'on l'accuse d'avoir fourni aux États-Unis des « fausses informations » pour les faire entrer en guerre. Que découvrira-t-on dans quelques mois sur Iyad Allaoui, si jamais il s'avère qu'il ne fait pas l'affaire ?

En déclenchant la guerre contre l'Irak, en mars 2003, les

dirigeants des États-Unis prétendaient agir pour établir dans ce pays la prospérité et la démocratie. Aujourd'hui, en fait de démocratie, ils remettent le pouvoir à un adepte de Saddam Hussein passé dans leur camp, qui tente d'exercer son pouvoir en remettant en place les cadres et les méthodes de l'ancienne

dictature. Quant à la prospérité, le peuple irakien, qui survit comme il peut dans un pays dévasté où sévit une totale insécurité et dont personne ne se soucie de remettre en place les infrastructures, risque de l'attendre longtemps.

André FRY



La passation de pouvoir, fin juin, entre Iyad Allaoui, au centre, et Paul Bremer à droite.

• Italie

Morts de misère au large de la Sicile

Sur la centaine de candidats à l'immigration en Europe partis des côtes libyennes une dizaine de jours auparavant, ils n'étaient plus que 72 à débarquer encore en vie, dans la nuit du 7 au 8 août, dans le port de Syracuse en Sicile. D'autres, beaucoup d'autres, sont morts en route.

Cette tragédie de l'immigration clandestine, dans des conditions cauchemardesques, se répète régulièrement sur les côtes italiennes. Les immigrants ont d'abord payé entre 600 et 1 000 dollars pour traverser l'Afrique, emmenés par des passeurs à travers le désert, en provenance du Liberia, de Côte-d'Ivoire ou de Sierra Leone. Ils ont payé ensuite

la même somme pour s'entasser sur un navire-poubelle à destination de la Sicile, avec en tout et pour tout une bouteille d'eau par personne. « On nous avait dit que la traversée ne durerait que quelques heures » ont-ils déclaré. En fait l'embarcation, conduite par deux hommes eux-mêmes candidats à l'immigration et sans connaissances sur le trajet à accomplir, a commencé à dériver au bout de deux jours après une avarie au moteur. Malgré les appels des naufragés, de nombreux navires seraient passés au large. Il a fallu plusieurs jours pour qu'un cargo les recueille et donne l'alerte aux autorités italiennes pour que le dispositif de sauvetage se mette en place.

Les rescapés sont arrivés dés-

hydratés, dans un état d'épuisement presque total. « Un jour de plus et ils mouraient peut-être tous », a déclaré la femme médecin responsable de l'équipe sanitaire qui les a pris en charge. Les témoignages sont terribles. Un couple libérien a dû jeter à la mer le cadavre de son bébé, mort déshydraté au bout de deux jours. Au total, entre vingt et trente cadavres auraient ainsi été jetés en mer, femmes et enfants ayant été les premiers à mourir.

Ayant quitté des régions en proie à la guerre civile ou à la famine, aucun des rescapés ne veut retourner d'où il vient. Les autorités italiennes semblent pourtant surtout préoccupées de les rapatrier, et surtout d'empêcher de nouvelles barques d'arri-

ver : 14 331 immigrants clandestins seraient ainsi arrivés par mer en Italie dans la seule année 2003, et elles souhaitent obtenir une levée partielle de l'embargo sur les fournitures militaires à la Libye... afin que ce pays soit doté de nouveaux moyens de contrôle maritime pour empêcher de telles embarcations de partir ou pour les arraisonner. Ainsi, elles n'arriveraient plus au large de l'Italie et l'obligation d'assistance ne reposerait plus sur celle-ci.

Les trafiquants d'hommes qui organisent des voyages dans de telles conditions, encaissant l'argent et envoyant à la mort les émigrants, sont des criminels. Mais ils pourront prospérer tant que des centaines de milliers, voire des millions d'êtres

humains, seront prêts à braver tous les risques pour tenter d'échapper à la situation dramatique qu'ils vivent dans bien des pays d'Afrique et du Tiers Monde en général.

Cette situation ne cesse de s'aggraver, et ses principaux responsables en sont les grandes compagnies occidentales qui pillent le Tiers Monde et sont souvent prêtes pour cela à le mettre à feu et à sang, avec le soutien de leurs gouvernements. Après une tragédie comme celle-ci, les habituels discours officiels disant que la vraie solution à ces drames serait de renforcer la prétendue « aide au développement », sonnent comme une macabre plaisanterie.

A. F.

• Russie

Le PDG-voleur et ses défenseurs occidentaux

On reparle beaucoup de « l'affaire Ioukos », ces derniers temps. Moins en Russie d'ailleurs qu'en Occident, où il se trouve des âmes sensibles qu'émeut le sort de Khodorkovski, le président de Ioukos (le premier groupe pétrolier russe), arrêté en octobre 2003. Son procès, qui a débuté en juillet, a déjà abouti à la saisie des actifs de Ioukos par la justice russe et pourrait bien se terminer par le fait que Khodorkovski soit dessaisi de « sa » compagnie. Présenté comme l'homme le plus riche du pays, il fait depuis des mois l'objet d'une campagne internationale de soutien, dont l'un des derniers trucs, ces jours-ci, est de présenter les ennuis du patron de Ioukos comme un « feuilleton (qui) affole les prix » du pétrole (Les Échos du 7 août)...

Inculpé « d'évasion fiscale et d'escroquerie à grande échelle », cet individu doit 8 milliards de dollars au fisc russe pour la seule période 2000-2003. Comme ses pareils, ces proches du pouvoir qui ont bâti des fortunes colossales en un rien de temps, il a constitué la sienne lors de la mise à l'encan des grandes entreprises publiques russes, il y a dix ans. Grâce au soutien du gouvernement d'alors, il avait pu rafler Ioukos pour une bouchée de pain : 350 millions de dollars, près de cent fois moins que les 30 milliards de valeur estimée pour cette compagnie ! Le parcours de Khodorkovski a, bien sûr, été semé de cadavres de rivaux malchanceux, de trafics et pots-de-vin gigantesques : autant d'affaires étouffées jusqu'alors par la justice. Une biographie typique de ces mafieux affairistes entretenant des liens étroits avec les hautes sphères de l'appareil d'État, qu'en Russie on nomme « oligarques ».

Dès l'automne dernier, le

gouvernement américain faisait part au Kremlin de sa « préoccupation », l'inculpation de Khodorkovski ayant fait capoter la fusion entre Ioukos et Sibneft, une autre compagnie pétrolière russe. Les autorités russes craignent, en effet, que cette fusion ne couvre une opération d'évasion de capitaux vers des comptes off-shore et que ce nouveau groupe ne passe aux mains des géants du pétrole américains. En avril 2004, le fisc russe ayant chiffré ce que Ioukos lui devait, des banques américaines mirent en garde le Kremlin, prétendant que cela acculerait Ioukos à la faillite.

Condoleezza Rice, conseillère à la Défense du président des États-Unis, est intervenue à Moscou en faveur de Khodorkovski, qui finance une fondation administrée par cette dame aux côtés de Bush père. La presse financière américaine décrit Khodorkovski comme un démocrate et martèle qu'il subit la vindicte du président russe Poutine. L'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économique), qui décrivait en 1997 le raid de Khodorkovski sur Ioukos comme l'exemple-type de l'économie de rapine née des décombres de l'URSS, dénonce maintenant « l'application très sélective de la loi » dont pâtirait ce même Khodorkovski. Straw, actuel ministre anglais des Affaires étrangères, a rappelé « l'importance d'un environnement stable et prévisible » que compromettrait ce procès. Sans oublier les interventions de l'ex-Premier ministre canadien Jean Chrétien ni les cartels financiers (banques américaines, famille régnante de l'émirat de Dubaï, etc.) qui proposent d'éteindre les poursuites en épongeant la dette fiscale de Ioukos, en échange d'une part de son capital.

La presse française prend part

à cette campagne. Le 5 juillet, Libération titrait en Une : « Le hold-up du Kremlin ». Oublié le hold-up, gigantesque, perpétré contre la population et l'économie russes par Khodorkovski : il serait devenu la victime d'un « cortège d'humiliations, de perquisitions, d'emprisonnements et d'ultimatums », condamné « pour l'exemple » pour avoir « voulu tenir tête à Poutine ». Le 17 du même mois, Libération donnait la parole à un ancien ministre russe, protecteur de Khodorkovski. Il plaignait les « oligarques », « tous très effrayés » de ce qui arrivait à leur compère, et concluait : « La principale leçon de cette affaire est que l'État russe, censé être le garant de la propriété privée, peut à tout moment la remettre en question, selon son bon gré ». Même musique dans Le Monde du 3 juillet qui décrivait Ioukos comme « étranglé par le fisc ». Le 9 juillet, ce journal revenait à la charge avec un éditorial, « Ioukos et le droit ». Certes, y lisait-on, « cet oligarque (est) coupable, sans doute, de s'être enrichi indûment » ; certes, « que Poutine veuille avoir un droit de regard sur la destinée du pétrole, première richesse du pays, (...) est logique et légitime, (...) mais procéder à une reprise en main ne peut passer (...) par la remise en cause des droits, à commencer par celui de propriété ».

Dans le même numéro, un porte-parole du FMI (Fonds monétaire international) enfonçait le clou : « Jouer avec les droits de propriété en Russie, c'est jouer avec le feu, car la propriété privée est une notion récente ».

Il y a plus d'un siècle et demi, se demandant « Qu'est-ce que la propriété ? », Proudhon, répondait : « La propriété, c'est le vol ». Les choses n'ont guère changé depuis.

Pierre LAFFITTE

• Afghanistan

La France succède aux USA pour protéger la dictature

C'est le 11 août que le général français de corps d'armée, Jean-Louis Py, prendra la succession de l'armée américaine pour diriger les troupes qui doivent superviser « la bonne tenue » des futures élections présidentielles en Afghanistan.

Le gouvernement américain a fait décider, début juillet à Istanbul, par le dernier sommet de l'Otan, que ce serait un corps spécial de 7 000 hommes, fourni par la France, l'Allemagne, l'Espagne, la Belgique et le Luxembourg, qui aurait la responsabilité d'assumer ce qu'ils osent appeler « la transition démocratique » en Afghanistan. Comme en Irak, avec cette fois la participation active du gouvernement français (celui de Jospin à l'époque), l'intervention des troupes des puissances impérialistes en Afghanistan visait, selon la théorie officielle, à « remettre en place la démocratie », ou encore à faire « respecter les droits de l'homme et de la femme » bafoués par le régime des talibans.

Si les talibans, ex-protégés des USA, ont bien été chassés du pouvoir central à Kaboul par leurs anciens maîtres américains, ni la démocratie ni les droits de l'homme – ou de la femme – ne sont depuis à l'ordre du jour en Afghanistan. Et pas plus demain avec la prochaine élection présidentielle.

En Afghanistan, le pouvoir a été abandonné aux seigneurs de guerre des différentes provinces, où ces derniers font régner leur dictature

moyenâgeuse, leurs pillages et leurs trafics en tout genre.

Les élections à venir sont une véritable farce. Les Américains ont institué un pouvoir central fictif à Kaboul, avec un « président » choisi par eux, Karzaï, qui n'a guère de pouvoir réel au-delà de son palais présidentiel. Nombre de ses ministres, qui déplaçaient à certains chefs de clan, ont été assassinés. Les différents candidats aux prochaines « élections » sont en fait les représentants des différents clans qui contrôlent le pays. Ces élections seront ce que les potentats locaux en décideront, et on ne voit pas comment leur résultat pourrait obliger les différents seigneurs de la guerre à consentir au futur « président élu » quelque autorité.

L'intervention occidentale en Afghanistan n'a apporté aucun progrès de quelque nature que ce soit aux populations pauvres de ce pays martyr. Et quand le gouvernement français tient à déclarer, à propos de sa prise de commandement des forces de l'Otan, qu'il : « prend ses responsabilités » et qu'il entend « marquer (son) appui au processus de normalisation en cours », il montre surtout sa volonté d'assumer sa part dans un bien « sale boulot », sa pleine solidarité des diverses exactions des armées d'occupation, que régulièrement toutes les organisations internationales de défense des droits de l'homme condamnent.

Paul SOREL

• Japon

4 morts dans une centrale nucléaire

Au Japon, après l'explosion dans une centrale nucléaire d'une conduite de vapeur d'eau qui a tué quatre employés et gravement brûlé sept autres, les responsables sont intervenus pour tenter de rassurer la population. À les croire, il n'y aurait pas de risque de fuite radioactive. La canalisation qui a explosé, destinée à l'alimentation des turbines, serait complètement indépendante du circuit d'eau servant au refroidissement du réacteur et donc exempte de toute radioactivité. Mais comment les croire ?

dissement du réacteur et donc exempte de toute radioactivité. Mais comment les croire ?

Il y a cinq ans, en 1999, un accident était survenu dans une autre centrale japonaise. Dans un premier temps, les responsables avaient juré qu'il n'y avait aucun risque. Un peu plus tard on apprenait que deux techniciens étaient morts irradiés et, plus tard encore, que 600 personnes avaient subi des irradiations plus ou moins importantes.

Cette fois-ci, on apprend que la paroi de la canalisation qui a explosé lundi dernier était corrodée et qu'elle avait une épaisseur de 1,4 millimètre au lieu des 4,7 mm demandés ; que depuis la mise en fonctionnement de la centrale, en 1976, seules des inspections visuelles avaient été effectuées et aucune autre plus approfondie ; qu'une telle inspection en profondeur des conduits avait pourtant été demandée par un

sous-traitant en avril 2003 mais que la direction de la centrale avait estimé que cela pouvait attendre. Et certaines informations disent même qu'une inculpation pour incurie était en préparation contre la société gérante de la centrale, la Kepco. Il s'agit d'une société privée, tout comme le sont les neuf autres sociétés qui gèrent l'ensemble des centrales nucléaires japonaises et dont la plus importante, la Tepco, a été

contrainte de fermer provisoirement ses centrales en avril 2003 après avoir étouffé des rapports d'inspection faisant état de fissures dans ses réacteurs... Alors, quand on entend un des responsables de la centrale accidentée affirmer aujourd'hui « l'incident n'aura aucun effet radioactif sur l'environnement », on ne peut, pour le moins, qu'être sceptique.

Sophie GARGAN

• Bouygues

Empereur du béton et roi du travail au noir

Sur le chantier des futurs locaux du journal *Le Monde* à Paris, Bouygues a fait travailler sept travailleurs de Turquie, corvéables à merci pensait-il, sans doute via une entreprise sous-traitante turque, Metal Yapi. Mais ces ouvriers turcs se sont mis en grève à la fin du mois de juin pour réclamer leur dû.

Visiblement, l'utilisation des travailleurs immigrés n'est pas un problème pour Bouygues puisque la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi

et de la formation (DDTE) des Yvelines a fourni une autorisation en moins de deux jours, alors qu'habituellement, il faut plusieurs mois pour l'obtenir.

Une fois en France, les ouvriers ont vu les promesses s'envoler. Ils n'ont jamais vu leurs feuilles de paie, ni leur contrat de travail. Ils sont logés dans des mobile homes aux conditions d'hygiène déplorable. Ils ont travaillé six jours sur sept jusqu'à douze heures par jour. Quant au salaire, ils n'ont touché que 300 euros par mois,

alors qu'on leur avait promis 1 250 à 1 450 euros.

À la fin du mois de juin, les ouvriers turcs, soutenus par la CGT, se sont mis en grève pour réclamer la totalité de leur salaire et le paiement des heures supplémentaires. Ils ont saisi l'inspection du travail qui a constaté nombre d'irrégularités. Le patron de Metal Yapi s'est justifié en expliquant qu'il y avait eu une méprise. Les ouvriers n'avaient pas compris que les salaires promis étaient bruts ! Quant à Bouygues, il décline toute responsabi-

lité, disant que ce n'est pas de sa faute mais de celle du sous-traitant.

Les ouvriers ont repris le travail le 19 juillet en attendant le résultat des discussions avec le patron.

Depuis plusieurs années, Bouygues et les autres bétonneurs essaient de convaincre qu'ils en ont fini avec les méthodes de négriers : travail au noir, utilisation d'une main-d'œuvre immigrée surexploitée, etc. Mais la vérité est autre. Tout au plus, les grandes sociétés du

bâtiment se cachent-elles derrière des entreprises sous-traitantes, qui ne s'embarrassent pas des lois, des mesures réglementaires ni même des promesses qu'elles ont pu faire. En tant que donneurs d'ordre, les Bouygues et consorts ne peuvent ignorer une réalité qui est de notoriété publique. D'ailleurs, pourquoi ne vont-ils pas s'informer, exiger des garanties de leurs sous-traitants ? Tout simplement parce que ça leur profite !

Philippe DIROUL

Tati brade ses employés

Les magasins Tati sont donc vendus au groupe Vutura, enseignes Fabio Lucci et Eram. 330 emplois sur 1000 devraient être supprimés.

Une cellule de reclassement doit être mise en place pour aider les licenciés, elle est dotée de la somme de 400 000 euros.

Quand on sait que la famille Ouaki, propriétaire de Tati, vient de vendre aussi son écurie de course et que l'une de ses juments a été adjugée pour 200 000 euros, on mesure l'effort social des Ouaki et des repreneurs pour les salariés licenciés !

Des spécialistes économiques écrivent que les fils Ouaki auraient mal géré l'affaire familiale, qu'ils ont trop voulu se diversifier, s'agrandir... Mais aucun de ces journaux financiers, chantres du libéralisme, ne dit que puisque ce patron a été incapable, irresponsable, il serait moral et normal qu'il assume entièrement ses erreurs !

Car Tati est tout de même racheté pour la bagatelle de 14,5 millions d'euros. Cet argent devrait aller en priorité aux salariés licenciés. C'est ce qu'ont réclamé devant le tri-

bunal de commerce les employés licenciés.

Depuis 1948 que ces magasins Tati génèrent des profits, au point que ce groupe n'a cessé de se développer, qu'en est-il de la fortune accumulée par cette famille ?

Quant au nouveau patron, Lucien Urano, il a déclaré : « *Je ne supprime pas 300 emplois mais j'en sauve 700 et je compte embaucher dans les mois qui viennent, je le dis devant Dieu, surtout si l'État m'accorde des dégrèvements, une baisse des patentes plus des aides publiques* » !

Correspondant local



Les salariés du groupe Tati protestent devant le tribunal de Commerce de Paris, le 3 août 2004.

• Fumant !

Altadis licencie et fait des profits

Le cigarettier Altadis a confirmé un plan de restructuration qui va se traduire par la suppression de 701 emplois en France, soit 13 % des effectifs et la fermeture de neuf sites en Espagne et en France. En septembre, fermeront l'atelier de cigares de Morlaix (Finistère), le centre de distribution de Lille (Nord) ainsi que le centre de traitement et de battage de Tonneins (Lot-et-Garonne) ; quelques mois plus tard les unités de Dijon (Côte-d'Or) puis l'usine de cigarettiers de Lille seront touchées par la « réorganisation » du groupe. Celui-ci, né fin 1999 du rapprochement de la Seita française et de la Tabacalera espagnole, explique qu'il lui faut licencier, compte tenu de la baisse prévisible de la consommation de cigarettes brunes sur les marchés occidentaux.

Mais si les études montrent qu'en effet la vente de cigarettes devrait chuter (ce qui serait une bonne chose pour la santé de la population), pourquoi les salariés qui y ont un emploi devraient-ils en faire les frais ? Sans compter qu'ils devraient

accepter des indemnités de licenciement inférieures à ce qu'ils gagnaient jusque-là ! Alors que le groupe Altadis est loin d'être déficitaire. En 2003, il a fait 400 millions d'euros de bénéfices. Il pourrait donc largement assurer un salaire à tous ceux qu'il veut priver d'emploi aujourd'hui.

Mais au moment où le groupe s'appête à jeter des travailleurs à la rue, il annonce de nouvelles acquisitions : lundi 5 août, il a déclaré avoir acheté 80,75 % de Balkan Star, premier fabricant de tabac de Russie. L'opération coûterait 202 millions d'euros, mais cet argent ne s'en ira pas en fumée : le groupe compte réaliser de juteux profits, la consommation de tabac en Europe de l'Est étant, nous dit-on, en très forte progression, contrairement au reste de l'Europe et aux États-Unis.

Altadis garantit les profits de ses actionnaires, pas les moyens de subsistance de ses salariés.

Dominique MATHIEU

• Ascenseurs

Un décret toujours en panne

La vétusté d'un grand nombre d'ascenseurs du parc immobilier pose partout de sérieux problèmes de sécurité, mais en particulier dans les immeubles des quartiers populaires. La chute d'une cabine d'ascenseur depuis le cinquième étage d'un immeuble parisien la semaine dernière montre qu'il y a là un gros pro-

blème de surveillance et d'entretien. Les causes exactes de cette chute ne sont pas encore connues, mais il semble que le système de sécurité devant freiner la cabine était défaillant. Cet ascenseur datait de 1970 et les habitants de l'immeuble le comparaient à un « monte-charge ». Les indications de poids maximum

autorisé étaient contradictoires avec 225 kg à l'intérieur de la cabine contre 150 kg à l'extérieur !

Entre 1998 et 2002, on a recensé une quinzaine d'accidents mortels ou aux conséquences graves. Ces accidents à répétition avaient ému l'opinion publique et le ministre des Transports de l'époque, Gilles

de Robien, s'était senti obligé de faire une loi, en juillet 2003, imposant aux propriétaires une obligation d'entretien régulier des ascenseurs et, surtout, un contrôle technique périodique avec des amendes en cas de manquement. Et depuis, rien ! Les décrets d'application n'ont toujours pas été signés et la situation dans les immeubles est toujours la même, si elle ne s'est pas un peu plus dégradée.

On aura du mal à nous faire croire que ce genre d'accident

relève de la fatalité. Voter des lois, le temps que l'émotion soit passée, mais sans lui donner de suite, tel semble être le maximum que puisse faire le gouvernement. Il est vrai que la mise à niveau des ascenseurs ou même simplement le contrôle de leur état, supposerait des sommes considérables. Et comme le gouvernement ne tient pas à indisposer les propriétaires, les ascenseurs peuvent continuer à tomber périodiquement !

Pierre CUMIN

• Prime de canicule

Le gouvernement n'oublie jamais... de ne pas tenir ses promesses

Suite au drame des 15 000 morts de la canicule de l'été dernier, le gouvernement Raffarin, sans faire référence à son absence de réaction à l'époque, avait salué « *l'extraordinaire dévouement des personnels hospitaliers* », louanges qui s'étaient accompagnées de la promesse d'une prime exceptionnelle pour les personnels mobilisés.

Quatre mois plus tard, le gouvernement publiait une circulaire promettant la distribution de cette prime « si possible » pour Noël avec un barème de 90 euros pour ceux ayant travaillé moins de six jours pendant la canicule et 130 euros pour les autres. Dans la réalité, le gouvernement a remis à chaque hôpital une enveloppe globale, calculée au plus juste, à charge pour chaque direction locale de

répartir cet argent. Les critères de distribution de cette prime ont, du coup, été très différents selon les établissements et la distribution s'est effectuée dans un temps plus ou moins long. Ainsi, un aide-soignant du CHU de Nice, par exemple, qui avait travaillé six nuits d'affilée en août 2003, a reçu fin juillet 2004 – un an après ! – une prime de 31,56 euros, bien en-deçà des promesses gouvernementales.

Cette prime était un des moyens, pour le gouvernement, d'éviter de traiter le fond du problème. D'ailleurs, au moment de son annonce, fin août 2003, elle avait suscité l'indignation dans bon nombre de services, le personnel estimait qu'il était bien plus urgent de fournir des ventilateurs et du personnel dans les hôpitaux et les maisons de retraite. Cet été, y compris en

l'absence de la canicule, il existe toujours partout un manque criant de personnel, et le nombre de lits fermés dans les hôpitaux est du même ordre que celui de l'an dernier.

Alors, que ce soit la prime canicule 2003 ou la mise en place de moyens pour éviter une nouvelle tragédie, en belles paroles, le gouvernement est prolix.

Pierre CUMIN

• Hôpital Édouard-Herriot (Hospices Civils de Lyon)

Un été comme les autres

Depuis le début du mois d'août, aux urgences de l'hôpital certains jours, ce sont entre 25 à 40 malades qui doivent passer au moins 24 heures sur des couchettes, les plus chanceux dans des boxes, les autres dans les couloirs. Des patients qui auraient dû rester en observation sont renvoyés chez eux, le médecin leur recommandant de revenir si ça n'allait pas.

En plus, en ce début du mois d'août, il fait chaud, la préfecture du Rhône a d'ailleurs déclenché le lundi 9 août le niveau 2 du plan canicule. Or, la direction vient juste de faire commencer les travaux d'installation de la climatisation dans ce service, ce qui ne

facilite pas l'accueil. Les brancards sur lesquels sont installés les patients sont entassés les uns contre les autres pour laisser la place aux travaux.

Environ 30 % des lits sont fermés, quasiment le même nombre que celui de années précédentes. Pas seulement par manque de personnel paramédical, mais aussi par manque de médecins. Et dans les services qui sont ouverts, le personnel est souvent en sous-effectif. Des placements d'office venant des urgences sont effectués dans les services, en particulier le week-end, ce qui entraîne le report d'hospitalisations programmées. Les délais d'hospitali-

sations se sont allongés au fil des années, trois à six mois suivant les spécialités, et tout report supplémentaire engendre donc de grosses difficultés pour redonner un rendez-vous. La direction des Hospices Civils de Lyon déclarait dans le quotidien local *Le Progrès* du 3 août : « *Nous ne sommes pas en situation de crise* ». Effectivement, c'est une situation que nous subissons tout au long de l'année et qui est devenue malheureusement banale. Tous les personnels sont cependant bien convaincus que s'il y avait à nouveau une canicule, comme l'an dernier, ils rencontreraient les mêmes difficultés.

Correspondant local

• Hôpital Beaujon (Assistance Publique – Hôpitaux de Paris)

Tout ne va pas aussi bien que dit le ministre

D'après *Le Monde* du 4 août, tout est prêt au niveau des ministères pour faire face, non seulement à la canicule, mais à tout type de catastrophe naturelle, voire même à une grande épidémie. Le problème est que nous n'avons pas à faire à une catastrophe naturelle, mais à des catastrophes organisées par le gouvernement, qui n'alloue pas les crédits nécessaires à la santé.

À l'hôpital Beaujon, la réanimation du service d'hépatologie va fermer 15 jours en août, car il n'y a pas de médecins pour assurer les gardes de nuit. Certaines nuits du mois de juillet, on ne comptait

qu'une infirmière pour six patients en réanimation de chirurgie digestive ; en ce qui concerne les aides-soignantes, il n'y en avait qu'une pour douze malades.

Dans plusieurs services, l'après-midi ou la nuit, il n'est pas rare qu'une infirmière ait la responsabilité de deux salles. Il est aussi fréquent qu'une aide-soignante doive s'occuper, elle, de trois salles.

Depuis cette année, les élèves infirmières de troisième année doivent accomplir un stage pré-professionnel de trois mois en juillet, août et septembre. Il est

prévu qu'elles prennent durant ce stage leurs cinq semaines de vacances et qu'elles bénéficient de tous leurs week-ends. Mais des surveillantes ont dans l'idée de les faire travailler quelques samedis et dimanches. Histoire, sans doute, de les intégrer un peu plus vite !

D'ailleurs, dans plus d'un service, les élèves infirmières se retrouvent à faire office d'infirmières.

C'est à se demander quels hôpitaux et quelles maisons de retraite visite le ministre pour prétendre que tout va bien.

Correspondant LO

• Cliniques privées

Générale de Santé : des actionnaires heureux

La Générale de Santé, premier groupe français et européen de l'hospitalisation privée, vient de communiquer fièrement ses résultats financiers pour le premier semestre 2004 : près de 16 % de son chiffre d'affaires, et bénéfices presque doublés. Cette annonce n'est pas destinée au grand public, mais à celui des investisseurs, banques, entreprises et riches particuliers. D'ailleurs, le prix de l'action de ce groupe a régulièrement augmenté depuis six mois, ce qui signifie pour ses actionnaires de confortables dividendes à la fin 2004.

À l'heure où le gouvernement et la presse répètent que le système de santé est en « *quasi-faillite* », qu'il faut couper dans les dépenses et diminuer les remboursements, on apprend que pour le premier groupe de cliniques privées, les affaires sont meilleures que jamais. Les analystes spécialisés en conseil de placement de l'argent en sont même à fortement conseiller d'en acheter des actions. Ce qui est indécrot, c'est que si la Générale de Santé affiche une telle bonne santé financière, c'est avec l'argent des remboursements de la Sécurité sociale.

Ce groupe, actuellement aux mains d'un fonds d'investissements après avoir été vendu par Vivendi, possède 149 établissements – dont 140 en France – regroupant 16 000 salariés. Son chiffre d'affaires est de 1,132 milliard d'euros et il regroupe 11 % de l'ensemble de l'hospitalisation privée du

pays. Sa force est d'avoir depuis toujours bénéficié, comme l'ensemble des cliniques privées, de l'appui sans faille de tous les gouvernements de droite comme de gauche. Le plan « *Hôpital 2007* », en cours, sert pour une bonne part à faire financer, avec l'argent de la Sécurité sociale, les investissements des cliniques privées.

En plus des prix qui leur sont payés à l'acte, pour leur meilleure rentabilité, ces cliniques privées se réservent la part la plus lucrative des activités en laissant aux hôpitaux publics les charges les moins intéressantes sur le plan financier. Par exemple, pour les Urgences dont on a beaucoup parlé ces temps-ci, la Générale de Santé avoue qu'il n'y a aucun Service d'Accueil d'Urgence, SAU, dans ses 140 établissements en France, tout juste quatorze structures d'urgence de proximité. Bien souvent, s'il y a un problème post-opératoire, les mêmes cliniques transfèrent leurs malades vers les urgences et la réanimation des hôpitaux publics.

Souvent, ces cliniques bénéficient de l'attribution prioritaire, au détriment des hôpitaux publics, des équipements modernes, très rentables en terme d'exploitation, comme les IRM.

Après, la Générale de Santé peut se vanter, dans les journaux financiers, de son chiffre d'affaires et de ses bénéfices en hausse.

Paul SOREL

Les caravanes de Lutte Ouvrière

Depuis le début de l'été, des camarades de Lutte Ouvrière parcourent les régions, allant de ville en ville à la rencontre de la population laborieuse afin de discuter de la situation actuelle et de l'avenir qu'il nous faut préparer.

Pour le gouvernement Chirac-Raffarin-Sarkozy, les travailleurs ne travailleraient pas assez, les chômeurs seraient des fainéants, les malades se soigneraient trop et seraient des fraudeurs. Dans le même temps, il consacre des dizaines de milliards en subventions aux patrons. De leur côté, les patrons multiplient les chantages à la délocalisation.

Pour l'ensemble du monde

du travail, cette situation devient chaque jour plus insupportable.

C'est de cela que nous voulons discuter avec tous ceux qui



le souhaitez. Vous trouverez ci-dessous la liste des prochaines étapes.

Venez nombreux nous rencontrer.

Les villes-étapes

Lorraine

Vendredi 13 août : Creutzwald (Moselle)

Samedi 14 août : Woippy (Moselle)

Lundi 16 août : Uckange (Moselle)

Mardi 17 août : Florange (Moselle)

Mercredi 18 août : Guenange (Moselle)

Jedi 19 août : Briey (Meurthe-et-Moselle)

Vendredi 20 août : Villers-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle)

Samedi 21 août : Longwy-Haut (Meurthe-et-Moselle)

Centre-Ouest

Vendredi 13 août : Le Blanc (Indre)

Samedi 14 août : Issoudun (Indre)

Pyrénées

Vendredi 13 août : Saint-Gaudens (Haute-Garonne)

Samedi 14 août : Bagneres-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées)

Nord

Vendredi 13 août : Quiévrechain (Nord)

Samedi 14 août : Roubaix (Nord)

Vallée-du-Rhône Loire

Vendredi 13 août : Rive-de-Gier (Loire)

Samedi 14 août : Saint-Etienne (Loire)

Saône-et-Loire

Vendredi 13 août : Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire)

Samedi 14 août : Tournus (Saône-et-Loire)

Lundi 16 août : Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire)

Mardi 17 août : Monceau-les-Mines (Saône-et-Loire)

Mercredi 18 août : Autun (Saône-et-Loire)

Jedi 19 août : Le Creusot (Saône-et-Loire)

Vendredi 20 août : Digoin (Saône-et-Loire)

Samedi 21 août : Gueugnon (Saône-et-Loire)

Étang de Berre

Lundi 16 août : Vitrolles (Bouches-du-Rhône)

Mardi 17 août : Saint-Martin-de-Crau (Bouches-du-Rhône)

Mercredi 18 août : Arles (Bouches-du-Rhône)

Jedi 19 août : Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône)

Vendredi 20 août : Châteauneuf-lès-Martigues (Bouches-du-Rhône)

Samedi 21 août : Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône)

Leur société

La flamme

Les Jeux olympiques d'Athènes vont envahir les écrans de télévision. Cette gigantesque foire-spectacle est surtout le miroir de la société d'aujourd'hui : nationalisme, esprit de compétition, gros sous et conformisme social en sont les principaux ingrédients. Et loin de s'affranchir des conflits et des tensions entre les peuples, les JO en sont la caisse de résonance. Les États, ceux des pays riches en particulier, s'en servent pour réaffirmer leur puissance et ce qu'ils appellent leurs « valeurs » ; quant aux plus faibles, bien souvent des dictatures, une médaille ou deux peuvent renforcer leur régime aux yeux de leur peuple.

Bien qu'ils se prétendent apolitiques et indépendants des États (et des religions), les Jeux olympiques ont toujours été le reflet fidèle des sociétés qui les organisaient.

Les premiers jeux ont eu lieu en 776 avant notre ère à Olympie. Organisés tous les quatre ans, les jeux perdurèrent jusqu'en 394. Ils furent interdits par l'empereur romain Théodose 1^{er}, quand il apparut que ces fêtes païennes faisaient concurrence au christianisme.

Des jeux très politiques

L'idée d'organiser des jeux mondiaux fut reprise par Pierre de Coubertin et les premiers jeux modernes eurent lieu à Athènes en 1896. Ils ont ponctué ensuite tout le XX^e siècle. Mais loin d'imposer de faire évoluer le monde vers davantage de paix, les JO dits « modernes » ont servi de lieux



Pierre de Coubertin, misogyne et raciste.

d'expression aux différents conflits du siècle.

En 1916, les JO étaient prévus à Berlin. Avec la Première

Guerre mondiale, ils n'eurent pas lieu, et l'Allemagne, vaincue, ne fut invitée ni en 1920 à Anvers, ni en 1924 à Paris. Avec l'aide du Comité olympique, les Jeux eurent finalement lieu en 1936 à Berlin, trois ans après la prise du pouvoir par Hitler. Le régime hitlérien comptait bien s'en servir pour préparer sa revanche et affirmer la supériorité de l'Allemagne et de la race dite aryenne. Mais l'athlète noir américain Jesse Owens, en remportant quatre médailles d'or (100 m, 200 m, quatre fois cent mètres et saut en longueur) provoqua la colère d'Hitler qui quitta ostensiblement le stade pour ne pas avoir à lui serrer la main. En 1948, à Londres, les vaincus de la Deuxième Guerre mondiale, Japon et Allemagne, ne sont pas invités. La Chine, de son côté, devra patienter trente ans avant d'être admise à participer aux Jeux. Auparavant, c'est la petite île de Formose qui y représentait la « vraie » Chine.

En 1972, à Munich, c'est le conflit du Proche-Orient qui marqua les Jeux de son empreinte. Un commando palestinien prit des sportifs israéliens en otage, faisant deux morts. Lors de l'assaut décidé par le gouvernement allemand, cinq palestiniens, un policier et neuf autres otages furent tués.

En 1980, les USA et plusieurs pays occidentaux décidèrent le boycott des Jeux de Moscou pour protester contre la politique soviétique en Afghanistan. Quatre ans plus tard, à Los Angeles, une bonne partie du bloc soviétique refusa à son tour de se déplacer.

Les exploités ont rarement saisi l'occasion des Jeux pour s'exprimer, mais rappelons qu'à Mexico, en 1968, deux sprinters noirs américains, Tommie Smith et John Carlos, protestèrent contre le sort réservé à leurs frères de couleur aux USA en levant sur le podium leur poing ganté de noir, en signe de solidarité avec le mouvement de résistance Black Power. Ils furent expulsés du village olympique. Les organisateurs se sont dit choqués que les Jeux soient utilisés pour exprimer des opinions politiques. Mais ils n'avaient pas été choqués lorsque, dix jours avant l'ouverture de ces Jeux, la police et l'armée mexicaines avaient tiré à la mitrailleuse sur une manifestation pacifique d'étudiants rassemblés place des Trois-Cultures, en plein cœur de Mexico, faisant

Leur société

olympique éclaire le monde tel qu'il est

plusieurs centaines de morts et de blessés.

L'or n'est pas que dans les médailles

L'organisation des JO à Athènes représente un énorme budget : 4,6 milliards d'euros pour le budget prévisionnel, qui, pour l'heure, sont devenus 6 milliards. Ce pactole n'est pas perdu pour tout le monde. Il a permis aux entreprises qui ont construit, parfois à la va-vite, les stades, les moyens de transport et les équipements divers de faire de plantureux profits. Et de son côté, le gouvernement prévoit dès à présent une cure d'austérité... pour les couches populaires qui, elles, auront à payer le montant de toutes les infrastructures.

Les sponsors ont dépensé des millions d'euros, mais espèrent un substantiel retour sur investissement. Les fabricants de chaussures et de vêtements de sport, Nike, Reebok et Adidas se partagent à eux trois 60 % d'un marché de 17 milliards de dollars par an. Leurs profits reposent sur une recette très simple : des prix élevés, des salaires misérables et des conditions dignes du 19^{ème} siècle, dans des usines du Tiers Monde où l'on travaille jusqu'à 17 heures par jour six jours sur sept...

En 1996, à Atlanta, l'omniprésence du sponsor principal, Coca Cola – certains ont parlé des jeux de Cocatlanta – avait posé quelques problèmes. Craignant de sombrer dans un affairisme trop voyant, le CIO a mis en avant son programme TOP



(The Olympic Program) qui regroupe cette fois plusieurs entreprises comme Kodak, Time, Visa, Xerox, IBM, Swatch et bien sûr McDonald's et Coca Cola. Toutes ces entreprises auraient investi au moins 700 millions de dollars à Athènes, conjointement à de nombreuses autres entreprises grecques.

Quant aux droits de retransmission télévisée, ils battent chaque olympiade de nouveaux records : un million de dollars pour les JO de Rome en 1960, 100 fois plus à Moscou en 1980, et plus de 1 300 millions de dollars en 2000 à Sydney. On parle de 1,5 ou 1,7 milliard de dollars cette année à Athènes.

L'élitisme olympique

Même si les JO touchent un milliard de téléspectateurs, et mobilisent plus de 10 000 athlètes de 200 pays, la philosophie olympique est marquée par le culte de l'élite et, en corollaire, par le machisme et le racisme.

Les Jeux antiques ne s'adressaient qu'aux hommes. Les femmes en étaient exclues. Les esclaves et les étrangers étaient tolérés mais comme spectateurs.

Jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, moins de cinquante pays participaient aux JO. Il s'agissait au départ, dans la plupart des cas, de Blancs. En 1904, les gens de couleur avaient été confinés dans une parodie de jeux, les « Anthropological Days ». À Stockholm, en 1912, le favori noir du 100 mètres ne s'est pas présenté au départ puisque son entraîneur



l'avait enfermé dans les vestiaires pour éviter la honte de la victoire d'un homme de couleur. Comme le disait Coubertin : « La race blanche est d'essence supérieure... »

Peu à peu, les préjugés racistes ont régressé. Mais pas l'élitisme. Si le nombre de disciplines représentées est passé de 8 à près de 30, le niveau requis pour participer aux Jeux s'est élevé au point de n'être plus accessible qu'à des « sportifs » consacrant plusieurs heures par jour à un entraînement parfois inhumain.

Quant aux femmes, elles ont longtemps eu droit à la portion congrue. Sur les 1 066 athlètes qui ont participé aux JO de Paris en 1900, il y avait six femmes, et plus aucune en 1904 à Saint-Louis. Le nombre des femmes athlètes est monté progressivement mais, même actuellement, on compte deux fois moins de femmes que d'hommes dans les compétitions.

Il faut dire que l'exemple vient de haut : la première femme n'a été admise au CIO,

le comité d'organisation des JO, qu'en... 1981.

Nationalisme et esprit de compétition

L'idéologie des Jeux olympiques, et de ce qu'on appelle le sport en général, est profondément marquée par l'esprit de compétition, à tel point qu'on n'imagine même plus la pratique d'un sport qui n'aboutirait pas à un classement allant du premier au dernier. Pour réussir à être le premier, certains sont prêts, pour eux-mêmes ou pour ceux qu'ils entraînent, à tous les sacrifices, à toutes les tortures, comme pour ces jeunes gymnastes, qui passent toute leur enfance à répéter au-delà du supportable des mouvements qui ne sont bons ni pour leur corps ni pour leur développement. Sans parler de ceux, jeunes ou adultes, qui absorbent, de plus en plus, des produits dopants qui mettent en péril immédiat leur

santé et parfois leur vie.

Cet esprit de compétition est le reflet direct de la principale « valeur » du capitalisme : la concurrence. L'idée de se dépasser soi-même, sans nécessairement concurrencer l'autre, qui existe peut-être encore dans certains sports est depuis longtemps en voie de disparition, balayé par l'idéologie de la réussite individuelle et de la loi du plus fort.

C'est le cas bien sûr des JO et de ses équipes représentant chacune une « nation ». Chaque État investit directement dans le sport de « haut niveau » censé le représenter, au détriment le plus souvent du sport populaire pour tous. Le mouvement olympique, à travers drapeaux et hymnes nationaux, exacerbe le nationalisme. Ce qui ne l'empêche pas de parler de « compréhension mutuelle, d'esprit d'amitié, de solidarité et de fair play » pour reprendre les termes de la charte olympique !

Roger PÉRIER

Vous connaissez la dernière du Vatican ?

À quelques jours de la visite du pape à Lourdes, les 15 et 16 août prochains, le Vatican a rendu publique une circulaire destinée aux 4 000 évêques que compte l'Église catholique, intitulée « Sur la collaboration de l'homme et de la femme dans le monde et dans l'Église ».

Faut-il rappeler à ces éminents spécialistes des relations entre femmes et hommes qui siègent au Vatican que les hommes et les femmes ne les ont pas attendus pour collaborer étroitement, pas plus qu'ils n'ont attendu la naissance du petit Jésus pour le faire. Et c'est heureux pour l'humanité, et même pour ces cardinaux qui, sous leur rouge accoutrement, n'en sont pas moins des hommes.

En fait ce texte s'en prend aux idées féministes par trop radicales qui prétendent faire de « la femme la rivale de l'homme » et qui, peut-on y lire, risquent de se transformer « en lutte des sexes » (ce qui serait) « un leurre et un piège ». Car, ajoute l'auteur, « l'égalité des sexes ne doit pas conduire à l'indifférenciation, ni l'homosexualité être mise sur le même plan que l'hétérosexualité » qui peuvent amener « à un modèle de sexualité polymorphe ». Comprenne qui pourra, mais ne dit-on pas que les « voies du seigneur sont impénétrables ». Celles du cardinal qui a pondu ce texte ne le sont guère moins.

Certes, l'Église n'en est plus à défendre à la lettre, ce que disait un certain Paul,

qui fut fait saint de son temps, et qui écrivait, que l'homme « ...est à la gloire de Dieu, mais la femme est à la gloire de l'homme. Car ce n'est pas l'homme qui a été tiré de la femme, mais la femme pour l'homme. Voilà pourquoi la femme doit porter sur la tête la marque de sa dépendance. » C'est-à-dire, disons le mot, un voile. Ce Paul-là sévissait au 1^{er} siècle après Jésus-Christ donc bien plus longtemps après la création de la terre et même l'apparition de la vie à sa surface. Mais ce texte fut parmi ceux qui fondèrent le dogme catholique, qui fait encore référence.

En 2004, on n'en est plus tout à fait là en matière de vaticanisme, avec un « a ». On admet même – par quel miracle ? – que la femme mérite un salaire égal à celui de l'homme. Eh oui. Mais au niveau des mœurs et de la morale, on n'est guère sorti des limbes dans l'entourage de Jean-Paul II, et on en reste encore à l'idée (mais peut-on parler d'idée ?), que la fonction essentielle de la femme reste de procréer, dans le cadre du mariage – religieux évidemment.

Les cardinaux gardent le cap, dirigés par une antique boussole en bois, faite du bois de la vraie croix bien sûr.

Décidément nous vivons une époque moderne.

Jean-Pierre VIAL



• Presse

Attaques contre les salariés

Raffarin a dévoilé, le 3 août, le plan du gouvernement concernant l'aide à la presse : 19 millions d'euros en 2005 pour une prétendue « modernisation sociale » des imprimeries des quotidiens nationaux et autant pour les quotidiens régionaux.

Au printemps 2002, les premiers quotidiens gratuits distribués dans le métro parisien faisaient leur apparition avec *Métro* et *20 minutes*. Depuis, ils ont fait des petits sous la forme de quotidiens locaux, d'hebdomadaires ou de mensuels.

Pour les patrons de la grande presse qui, avec ces quotidiens gratuits, avaient crié à la concurrence déloyale, ce fut surtout un moyen de s'appuyer sur ce qui se fait de moins cher pour imposer à leurs salariés un alignement sur les pratiques sociales de ces publications. Ainsi, Yves de Chaisemartin, président du Syndicat patronal de la presse

parisienne (SPP) commence par présenter les ouvriers du Livre comme trop chers, trop nombreux et donc responsables de la mauvaise situation des quotidiens nationaux. L'année suivante, *Le Figaro* se retirait des accords en vigueur, annonçant une remise en cause des conventions professionnelles qui régissaient la profession depuis 1946.

Une partie des syndicats de métiers (corporatistes et CGT pour l'essentiel) ont accepté de négocier. Lors de diverses commissions paritaires qui suivirent, rien n'est sorti pour les travailleurs. Il faut dire que l'objectif des patrons était simplement d'obtenir du gouvernement des subventions pour financer un plan social dans la presse quotidienne nationale, c'est-à-dire des licenciements.

Leur politique vise en effet à diminuer les effectifs des ateliers graphiques et des imprimeries. Des centaines d'emplois sont ainsi menacés. Un plan social à l'imprimerie du *Monde* (Ivry-sur-Seine)

supprime 92 postes sur 400 et un autre à l'imprimerie du *Figaro* (Roissy-en-France) pourrait en supprimer autant. Les journaux officiels et l'Imprimerie Nationale prévoient eux la suppression de 1 000 emplois sur environ 2 500 salariés. La presse régionale n'est pas en reste avec un plan de suppression de 1 000 emplois sur 18 000 salariés.

Face à cette situation, il y a eu une journée de grève nationale de non-parution en juillet dernier à l'appel de la Fédération du Livre CGT (Filpac-CGT), en réaction à l'attitude du patronat de la presse. Mais si elle a montré l'inquiétude des salariés, elle est restée cantonnée à des revendications très générales comme la « défense de la liberté de la presse », une expression que se partagent patrons et syndicalistes, mais qui sert surtout à masquer les mauvais coups contre les salariés.

Correspondant local

• Moyens d'information

C'est aussi une marchandise

La plus grande partie de la presse française est possédée par quelques grands groupes capitalistes dont deux géants... de l'armement : Lagardère d'un côté, et Dassault de l'autre. En mai dernier, le groupe Lagardère rachetait le plus gros des éditions de Vivendi Universal Publications (livres de poche, éditions scolaires...). Et revendait à Wendel Investissement (la holding familiale de Seillères), une partie de ce qu'il venait d'acquérir (Nathan, Bordas, Le Robert, Robert Laffont, La Découverte, 10/18...). L'essentiel des éditions scolaires se sont ainsi retrouvées dans les mains d'un marchand d'armes et d'un baron aux conceptions médiévales. De son côté, Dassault a racheté au groupe Hersant, en juin dernier, sa filiale Socpresse, qui ne contrôle pas moins de 80 titres, nationaux comme *Le Figaro* ou *L'Express*, ou régionaux (*Le Progrès de Lyon*, *Le Dauphiné libéré*, *La Voix du Nord*...). Pour la bagatelle de 1,2 milliard d'euros, Dassault s'est

donc retrouvé à la tête du premier groupe de presse du pays. Mais voilà, l'avionneur souhaitait s'allier au roi du béton, un certain Bouygues, qui contrôle *TF1* et de nombreuses chaînes câblées. Contact fut donc pris, et Bouygues envisagea de mettre 100 millions d'euros dans la corbeille de mariage. Las ! les discussions ont échoué et le mariage a été annulé. Du côté de Dassault, on a prétendu que Bouygues voulait, au bout du compte, prendre seul le contrôle de Socpresse. Chez Bouygues par contre, on a indiqué plus prosaïquement qu'après examen, il s'est avéré que Socpresse « ne gagne pas d'argent ». Et des deux côtés, on s'est plaint que les négociations aient été rendues publiques : « Toutes ces discussions auraient dû rester secrètes, comme c'est l'habitude. Ainsi, l'échec (serait) lui aussi resté secret ». Comme quoi la presse dite « d'information » ne tient pas à informer sur tout. Ce qu'ils appellent la liberté de la presse, c'est leur liberté d'agir

en coulisse et de se vendre au plus offrant.

De plus, les liens particuliers des uns et des autres avec les hommes politiques ne font pas toujours l'objet d'une information libre. C'est ainsi que le bruit a couru que Dassault était plus proche de Sarkozy que de Chirac et que, dans le conflit qui oppose les deux hommes pour la présidence en 2007, Chirac craignait que la nouvelle influence de Dassault sur l'opinion pouvait, grâce à son groupe, s'exercer en faveur de Sarkozy. La conclusion toute naturelle était que la récente et impromptue commande d'avions de chasse Rafale de Dassault pouvait être un moyen de se concilier l'appui, ou au moins la neutralité, de 80 journaux nationaux.

Après cela, inutile de se demander à quelle guerre ces avions vont servir.

Pierre VANDRILLE